dre le travail sans l'exonération à laquelle vous avez droit ?

— Non ! répondent avec force les 2 000 « Traminots ».

« Travailler pour vivre honnêtement et dignement »

M. PACQUET, secrétaire général de la Bourse du Travail de *Tourcoing*, apporte le salut fraternel des syndicalistes de Tourcoing.

Il rappelle les grèves du textile et l'aide que les traminots assurèrent aux grévistes d'alors.

Il termine en promettant la solidarité de tous les confédérés de Tourcoing et environs.

M. LECLAIRE, secrétaire de la Fédération Nationale des Transports à *Paris*, pose d'abord cette question :

— Votre grève est-elle légitime ? Avez-vous raison de lutter contre les décrets-lois ? La réponse est naturellement affirmative

» En travaillant, dit-il, vous devez pouvoir vivre honnêtement et dignement. Or, les décrets-lois ne vous le permettent pas. Dans ces conditions, M. Laval devra supporter les lourdes conséquences des mesures inhumaines qu'il a prises. »

Il termine en faisant un appel au calme et à l'union parfaite des forces syndicales.

La solidarité ouvrière

M. D'HONT, secrétaire général de la Bourse du Travail de *Roubaix*, vient dire que cette grève a toute la sympathie de la population ouvrière roubaisienne.

Il évoque les difficultés que connaît la Bourse du Travail de *Roubaix* pour défendre les justes revendications des ouvriers de l'industrie privée.

— J'applaudis à votre geste et nous mettrons nos militants et nos effectifs à la disposition de votre grève.

« La population saura souffrir pendant la durée de la grève pour vous permettre d'obtenir satisfaction.

« C'est la grande bataille qui se déclenche avec la grève des « traminots ».

« Si par malheur vous cédiez, les ouvriers de l'industrie privée subiraient eux aussi, la diminution des salaires. Soyez sans crainte, tous les ouvriers sont avec vous. Vous pouvez compter sur une solidarité totale de leur part : morale, matérielle et financière. »

Le Préfet du Nord remis en cause par M. Jaccoud

M. JACCOUD, secrétaire général de la Fédération Nationale des Transports à *Paris*, parle tout de suite de la conversation que la délégation a eue avec M. le Préfet.

— J'avais raison, samedi dernier. La preuve est faite que le gouvernement rejette la responsabilité sur le préfet et le préfet rejette la responsabilité sur le gouvernement, en l'espèce, le ministre des Finances.

« Les décrets-lois ont pour but de diminuer le pouvoir d'achat des ouvriers. Au surplus, comme les textes comportaient une inégalité, on sait que parut l'instruction ministérielle du 31 juillet. »

L'orateur fait une âpre critique des décrets-lois qui ont « accentué le déficit, la misère et le chômage et sont allés à l'encontre du but soi-disant poursuivi ».

— Des abattements que vous subissez, pas un centime ne va dans les caisses des Finances ? Des lors, où va l'argent ?

« Il est donc faux que le gouvernement compte sur ces prélèvements pour combler la brèche du redressement financier. »

M. Jaccoud étudie la réponse du ministère

— Une telle réponse ne peut que vous armer davantage dans votre volonté de lutte.

« Qu'a dit le préfet ? Il a d'abord tergiversé ; puis il a été contraint d'avouer qu'il avait indiqué que si on tenait compte des exonérations déjà accordées, aucun cas ne concordait.

« Nous lui avons démontré sa fausse conception de l'instruction ministérielle du 31 juillet. Il a voulu évoquer l'exemple de Marseille alors qu'il est clair que le gouvernement craint d'autres conflits à *Toulouse* et à *Dijon*.

» A Dijon, le préfet de la Côte-d'Or a tous pouvoirs pour chercher une solution aux revendications des traminots dijonnais.

» Ce qui est vrai à Dijon ne l'est donc pas à Lille ?

» Vérité en-deçà, erreur au-delà? Allons donc ! »

« Nous avons crié notre indignation à M. Genet, ingénieur en chef. Cet homme reste indifférent à nos efforts. Il n'a pas de ressort. Il est à la base du conflit, faute d'avoir suffisamment éclairé le Gouvernement sur la véritable situation des « Traminots ».

L'orateur condamne l'appel fait par M. le Préfet de forts contingents de la garde mobile. **Il y a, en effet, 14 pelotons à Lille et 10 à Roubaix.**

« Il faut une solution. La réponse du Ministre des Finances, tout le monde la désapprouvera. Il faut reprendre la question sur le vrai terrain et si le Gouvernement persiste dans son erreur, il pourra craindre qu'en dehors des « Traminots » il y ait d'autres organisations syndicales qui entreront dans la grande bataille, dès maintenant commencée ».

L'aide de la Bourse du Travail de Lille

M. Eug. GUILLOTON, secrétaire général de la Bourse du Travail de **Lille**, vient souligner à nouveau la fierté qu'éprouve la Bourse du Travail à l'égard des vaillants « Traminots », qui font preuve d'une telle ardente volonté de lutte.

« La Commission Administrative de l'U. L., dit-il, a décidé de prendre de grandes mesures de solidarité morale et financière. Une réunion aura lieu jeudi. Vos militants seront appelés à documenter nos syndicats.

Des listes de pétitions circuleront dans toute la ville, qui obtiendront que 50.000 signataires demandent à la Préfecture que les traminots aient satisfaction.

Des subventions sont déjà votées par différentes organisations syndicales et qui vous verseront d'importants secours ».

M. Guilloton termine en stigmatisant l'attitude des Pouvoirs publics à l'égard des grévistes.

« Jamais plus M. le Préfet ne retrouvera l'autorité nécessaire pour arbitrer désormais les conflits ».

M. Van Gysel lit ensuite les adresses de sympathie émanant de différentes organisations syndicales et annonce que sept mille francs de secours sont déjà parvenus à l'Intersyndicale.

« Les autobus de remplacement soulèveront l'indignation de la classe ouvrière », déclare M. Molard

M. MOLARD, secrétaire général du Syndicat de l'Electrique **Lille-Roubaix-Tourcoing**, déclare qu'il vient de vivre une des plus belles journées de sa carrière de militant.

Il félicite les « Traminots » pour l'élan qu'ils ont manifesté dans le mouvement.

« La lutte que nous menons en connaissance de cause, sera la plus dure », dit-il. Il remercie les organisations syndicales qui prouvent leur désir de solidarité, il remercia la population qui s'impose d'énormes sacrifices, les commerçants lésés par la grève, mais qui comprennent que du résultat de la grève dépend la prospérité dans leurs affaires.

« Que tous ceux qui souffrent de cette grève ne nous rendent pas responsables du conflit. Qu'ils demandent des comptes à la Préfecture, seule coupable.

» Quant à nous, nous demandons que justice nous soit rendue, parce que notre cause est raisonnable.

» Les autobus de remplacement soulèveront l'unanime indignation de la classe ouvrière.

» Je demande à la classe ouvrière qu'elle se refuse de se servir d'autobus dans ces affreuses conditions. Je demande aux propriétaires d'autobus et aux chauffeurs qui seront requis de refuser de devenir des briseurs de grèves.

» Aussi bien, ce ne sont pas les mesures préfectorales qui arrêteront notre grève. Entre eux et nous c'est une guerre à mort et sans merci. Nous triompherons ».

Après un dernier appel au calme et à l'union, M. Van Gysel, président de séance, l'ordre du jour suivant est lu et approuvé par de frénétiques acclamations que ponctue l'« Internationale ».

L'ordre du jour

« Les agents des tramways et autobus en grève de Lille et sa Banlieue et de l'Electrique Lille, Roubaix, Tourcoing, réunis le 16 janvier, en un grand rassemblement à la Bourse du Travail de Lille.

» Après avoir pris connaissance de la réponse négative du Gouvernement en ce qui concerne leur demande de dérogation aux prélèvements sur leurs salaires

» Après avoir entendu successivement, les orateurs inscrits.

» Déclarent qu'ils ne sauraient admettre comme juste la décision gouvernementale qui a été inspirée plus par la crainte de créer un précédent que par les sentiments de justice et d'équité qui s'imposaient. Qu'en conséquence, les agents des tramways et autobus des deux Compagnies ne sauraient ni se déclarer satisfaits de cette fin de non recevoir, ni s'incliner devant l'arbitraire que constitue cette réponse et déclarent que la grève continuera avec plus de volonté que jamais et jusqu'à satisfaction.

» Ils remercient la population laborieuse, commerçante et tout le public pour la sympathie qu'ils leur témoignent; de même ils savent gré à toute la presse de la correction qu'elle observe à l'égard du mouvement de grève et des appels qu'elle fait pour que soit trouvé la solution qui tienne compte de la légitime revendication des grévistes afin que les usagers retrouvent ainsi leur transport démocratique.

» Aux uns et aux autres, les grévistes entendant rappeler que pendant cinq mois ils ont parlementé en vue de faire comprendre en haut lieu que légitimement et sans contestation ils devraient bénéficier des dispositions des instructions ministérielles en ce qui concerne l'application des décrets-lois qui les frappent et que c'est à lenteur voulue qu'on a apporté à la solution réclamée et les multiples remises de la décision qui les ont exaspérés et à pousser les agents des deux Compagnies à se mettre en grève pour faire entendre leur voix et faire valoir leur demande.

» Au moment où ils décident la continuation de la grève, ils entendent proclamer bien haut à Monsieur Laval et au Gouvernement que leur mouvement de grève n'a d'autre but que de faire comprendre aux dirigeants que c'est injustement qu'on leur applique les dispositions du decret-loi relatif au prélèvement général sur les salaires et leur volonté inébranlable d'obtenir la dérogation qu'ils sollicitent.

» Ils s'élèvent véhémentement contre les mesures de force que l'autorité préfectorale commence à prendre contre les paisibles citoyens et travailleurs que sont les agents des tramways et autobus, ainsi que contre les services d'autobus qu'on s'apprête à mettre en route sous la protection de la garde mobile au lieu de mettre tout en œuvre pour rechercher et trouver une solution qui tiendra compte de la légitime demande des grévistes et du désir des usagers de voir reprendre le service.

» Ils signalent que ce déploiement inutile de force, qui va rappeler à nos populations une période douloureuse ; que la mise en route d'un service d'autobus dont le but évident est de briser la grève, n'apportera d'autre solution que celle de soulever l'unanime protestation de la région et accentuera l'élan des grévistes.

» Ils demandent à M. le Préfet de reporter ces mesures et de s'employer avec le concours de tous, à solutionner le conflit à la satisfaction des uns et des autres.

» Ce but, les agents des tramways et autobus des deux Compagnies entendent l'atteindre avec l'appui de toutes les organisations ouvrières, de tous les travailleurs qui les fêtent pour les sentiments de solidarité qu'ils leur témoignent ; des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing dont ils reconnaissent les louables efforts qu'elles déploieront et de toute la population, avec l'aide de tous, ils font solennellement le serment de mener la lutte jusqu'au triomphe ».

Un service d'ordre considérable dirigé par M. Coissard, commissaire central, n'eut à intervenir en aucune façon, la sortie de la réunion s'étant effectuée dans le plus grand calme — **A. L.**

LE CONFLIT DE LA BATELLERIE DU NORD

Une délégation du Syndicat de la Batellerie a été reçue à la Préfecture

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, une délégation du Syndicat de la Batellerie du Nord, a été reçue mercredi à la Préfecture du Nord.

Cette délégation avait à sa tête M. PORREYE, secrétaire de la S.U.B. et eut à présenter ses revendications à M. **Armand GUILLON**, préfet du Nord, qui avait à côté de lui M. Dutaret, le nouvel ingénieur en chef pour les voies navigables, qui remplaça M. Héduy.

Cet entretien eut lieu de 10 h. 30 à 11 heures 30

A M. le Préfet, M. Porreya présenta à nouveau les revendications des mariniers, notamment en ce qui concernait les « tours d'affrètement ». A l'attitude de certains affréteurs qui refusent de tenir compte de ce que l'on appelle les petits voyages.

En outre, la délégation a protesté contre le genre de tenue des Bourses publiques d'affrètement. Du nouveau système adopté, il résulte en effet que les Bourses de **Lille Valenciennes, Béthune** et **Douai** auront une action simultanée. On préférerait, dans le mondes mariniers, l'emploi d'un système qui sauvegarderait tous les droits.

M. le Préfet a pris bonne nota de ces desiderata qui seront soumis au ministère des Travaux publics.

— Notons encore que, au cours de l'après-midi, une certaine effervescence se manifesta à la Nouvelle Bourse d'affrètement, au Palais de la Bourse, à Lille. M. Porreye et d'autres délégués du Syndicat intervinrent et firent comprendre aux intéressés que leurs réclamations devaient être formulées par l'intermédiaire de leur syndicat.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 16 janvier. — Soleil : lever 7 h. 41 ; coucher, 16 h. 30 ; Lune : coucher à 10 h. 18.

Aujourd'hui : Saint-Marcel. — Demain : Saint-Antoine.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 15 janvier 1936, à 18 h. : Baromètre : 763 mm. 5 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 4 mm. 9 ; Thermomètre : Fronde : 1.0 ; Minima : — 3.9 ; Maxima : 3.4 ; Etat hygrométrique : 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Sud-Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud-Est ; Etat du ciel : très nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Froid ; brumeux ; grains.

DANS LA LEGION D'HONNEUR. — Nous apprenons la nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au grade de Chevalier, de M. Frank E. Green, Administrateur-Directeur de la Société des Huiles Castrol. — Nous présentons nos chaleureux compliments au nouveau légionnaire pour cette distinction bien méritée.

NOMINATION. — Nous apprenons avec plaisir que par une récente décision ministérielle, M. **Eloi Devernay**, secrétaire au Parquet de Lille depuis plus de quatre années, vient d'être nommé à Paris en qualité d'inspecteur de police. M. Devernay, qui sera attaché plus spécialement au service des jeux et courses, sera vivement regretté au Parquet de Lille où il a su acquérir de nombreuses et cordiales sympathies.

FUNERAILLES. — C'est mercredi à 10 h., qu'a, en l'église Sainte-Catherine, à **Lille**, eu lieu devant une très nombreuse assistance les funérailles de **Mgr M. MARQUELLER**, directeur de la « Croix du Nord », décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

M. le chanoine Thone, curé de Sainte-Catherine, procéda à la levée du corps.

Les coins du poèle étaient tenus par Mgr Virlieux, cure-doyen de St-Maurice ; le R.P. Dassouville, M. Henri Langlois, directeur de la « Dépêche », président de l'Association professionnelle des journalistes ; M. le chanoine Thamiry ; M. Eug. Duthoit, doyen de la Faculté libre de droit ; M. Camille Bataille, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats.

Le deuil était conduit par le R.P. Pierre Masqueller, frère du défunt, qu'accompagnait le P. Dumont, S. J.

Parmi l'assistance on remarquait : Mgr Duthoit, évêque d'Arras ; Mgr Dubar, représentant Mgr l'Archevêque de Cambrai ; Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, représentant S. Em. le cardinal ; Mgr Descamps, Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques ; Mgr Régent, aumônier militaire ; les vicaires généraux Bouchendomme, Leduc, le R.P. Volmant.

MM. Recoura, Cattoire, conseillers généraux ; Maurice Theilier de Poncherville, conseiller d'arrondissement ; Jean Arrecka, président de la Fédération nationale catholique ; Colman, secrétaire-adjoint du préfet du Nord ; Louis Blankaert, Maurice Gand, professeur à la Faculté libre de droit ; Dr Delassus, ancien doyen de la Faculté de médecine ; Michel Scalbert, trésorier de la Chambre de Commerce ; Delattre-Lemarcq, président des Anciens militaires de Lambersart ;

MM. Bouin, ancien bâtonnier ; Gondaert, président de l'U.N.C. ; Vancauwenberghe, maire de Lambersart ; l'abbé Errard, rédacteur en chef de la « Croix du Nord », et les représentants des divers journaux de Lille.

MM. Gaston **FLEURY**, Administrateur, et Lucien **LE MASSON**, Rédacteur en Chef du « Réveil du Nord », représentaient la Direction de notre journal.

Etaient encore présents : MM. De Goedt, maire de Mons-en-Barœul ; Fressard, commissaire-chef de la Brigade Mobile ; Ch. Rémy, ancien conseiller municipal ; Victor Degouy, Billard, Léon Scrives, etc., etc.

L'absoute fut donnée par Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, après quoi la famille reçut les condoléances à la sortie de l'église, et le corps fut transporté au cimetière d'Hem pour y être inhumé. Selon les volontés de Mgr Masqueller, aucun discours ne fut prononcé.

MARIAGE. — Samedi 18 janvier, à 11 h. 30 sera célébré en l'église Saint-Pierre de **Fourmies** le mariage de Mlle Isabelle Cambier, petite-fille de Mme Edgard Legrand-Drouiers, du château de la Marlière, fille de M. Félix Cambier, chevalier de la Légion d'honneur, et de la Couronne de Belgique, avec M. Edouard Bricout, industriel, à **Sanvrai**. La future épouse, dont la mère est décédée alors qu'elle était encore toute enfant, est la nièce de M. l'abbé Théophile Legrand, professeur à l'Institution Saint-Pierre, de Fourmies.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Odette Rajal, présidente sociale de la Maison Familiale d'**Aulnoye**, fille de M. Rajol, avocat, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille et de Mme, née Bourigeaud, avec M. Philippe Rembry, ingénieur des Arts et Manufactures, fils de M. Rembry, industriel à **Gominee**, et de Mme, née Delobaut.

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LA CHAMBRE DE COMMERCE A INSTALLÉ SES NOUVEAUX MEMBRES ET ÉLU SON BUREAU

Hier mardi, à 11 h., M. Paul Grimaud, secrétaire général du Nord, représentant M. le Préfet du Nord, est venu à Roubaix, procéder à la Chambre de Commerce à l'installation des membres de cette Compagnie élus ou réélus le 1er Décembre 1935, à savoir :

Membres réélus : MM. Emile Toulemonde, Edouard Rasson, Charles Huet, Léon Delcourt, Henri Scalbert, Victor Réquillart, Jean Dearx.

Nouveaux membres : MM. Albert Ternynck et Désiré Vanmansart.

Après l'installation des membres, la Chambre de Commerce a procédé à l'élection de son bureau, qui a été constitué de la façon suivante pour l'exercice 1936-37 :

Président : M. Fernand Carissimo ;

Vice-présidents : MM. Joseph Dillies, César Pollet, Albert Bienvenu.

Trésorier : M. Charles Huet.

Secrétaire élu : M. Henri Bossu.

L'ALLOCUTION DE M. CARISSIMO

Après l'élection du bureau, M. Carissimo prit la parole et tint tout d'abord à saluer le secrétaire général du Nord à qui il pria de transmettre les témoignages d'estime et de gratitude de la Compagnie à M. le Préfet en même temps que le gage de son dévouement absolu à l'administrateur du département.

Il le pria également de transmettre au président du Conseil l'hommage de la reconnaissance de la Chambre de Commerce de Roubaix « pour les efforts accomplis ces derniers mois en vue de rendre au pays et à son économie l'ordre et la stabilité. »

Se tournant ensuite vers ses collègues M. Carissimo les remercia de lui faire confiance pour la troisième fois. Il se loua de la collaboration dévouée qui lui avait été apportée par tous et salua plus particulièrement les nouveaux élus.

Passant à un ordre d'idées plus général, M. Carissimo évoqua l'activité de la Compagnie et rappela que dès 1928 elle pronostiquait la crise, dont de nombreux symptômes actuels permettent d'espérer qu'elle entre dans sa phase terminale.

Pour ce faire, « il apparaît, dit-il, que la reprise des affaires se ferait aisément, dans une proportion importante, si ses animateurs étaient assurés de pouvoir travailler en paix, et d'obtenir de leur effort un gain légitime ».

Il termina en réclamant « une politique d'échanges bien ordonnée ».

...CELLE DE M. GRIMAUD

Prenant ensuite la parole, M. Grimaud excuse M. le Préfet du Nord qui devait présider cette séance et n'a pu le faire. Il transmet à l'assemblée les regrets de M. le Préfet, l'expression de sa sympathie pour les membres de la Chambre de Commerce et son Président, avec ses félicitations pour les nouveaux élus. Il ne manquera pas de faire part à M. le Préfet des sentiments exprimés par M. Carissimo. M. Guillon y trouvera un grand réconfort dans l'accomplissement de sa très lourde tâche, surtout en ce moment où ses préoccupations sont tout particulièrement absorbantes.

M. Carissimo a parlé des remèdes à la situation actuelle, qui peuvent se résumer en deux catégories : des remèdes d'ordre matériel et des remèdes d'ordre moral.

Dans l'ordre matériel, les charges fiscales pèsent lourdement sur le commerce et l'industrie. Cette question est l'objet des préoccupations gouvernementales et le Secrétaire Général du Nord transmettra les desiderata de l'assemblée à M. le Préfet. Quant aux difficultés à l'exportation, les remèdes ne sont pas simples, mais l'avis de la Chambre de Commerce sera apprécié par le Gouvernement. La stabilité des monnaies, qui est réclamée par cette Compagnie, est certainement un remède utile.

Quant aux remèdes d'ordre spirituel, rénovation du sens de l'honneur commercial et de la loyauté, M. le Secrétaire Général du Nord dit : « Je m'associe aux raisons d'espérer dans l'avenir, qui ont été si magistralement exprimées par M. le Président Carissimo et qui, grâce à la collaboration étroite et féconde de la Chambre du Commerce et des Pouvoirs publics vrront, je le souhaite, en 1936, une année meilleure ».

M. Fernand Carissimo présente à M. Grimaud les remerciements de l'Assemblée, lui remet le jeton d'argent de la Chambre de Commerce et l'invite à signer le livre d'or de cette Compagnie.

Il a ensuite donné la parole à M. Etienne Burlet, Directeur Général du Secrétariat et des Etablissements de la Chambre de Commerce, pour le compte-rendu de l'activité de la Chambre de Commerce et de ses Etablissements pendant l'exercice 1934-35.

IL Y A DE BELLES OCCASIONS A FAIRE CHEZ LES COMMERÇANTS DU CENTRE

4216

SUITE FACHEUSES D'UN ACCROCHAGE

Vers 15 h. 30, un brocanteur, Alexandre Schepers, 41 ans, domicilié rue de Mouvaux, cour Sion, 4, laissait sa voiture à bras en stationnement à l'angle de la rue du Lannoy et du Boulevard de Belfort. Le frêle véhicule fut accroché par l'automobile de M. Augustin Carency, 24 ans, demeurant à Camblin-l'Abbaye (Pas-de-Calais), et il subit de légers dégâts matériels.

Passant en ces lieux, un policier remarqua que la poussette était dépourvue de plaque d'identité et cette négligence valut une contravention à son propriétaire.

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL

Un marinier passait Quai du Sartel lorsqu'en arrivant à proximité de la passerelle des Soies, sa gaffe accrocha un objet qui fut ramené sur la péniche. Il s'agissait d'une bicyclette en assez bon état, dont le guidon avait été faussé, cadre noir à filets rouges, jantes et garde-boue acier, pneu ballon et portant une plaque belge avec le numéro 248.458.

La machine a été déposée au poste central de police où le propriétaire pourra en reprendre possession après avoir justifié de son identité.

AVIS AUX LOGEURS EN GARNI

M. Moulin, commissaire de police, chef des Services de la sûreté, adresse l'appel suivant :

« Les logeurs en garni sont instamment priés de faire viser leur registre de garni pour l'apposition du timbre fiscal de 3 fr. conformément à la loi et au règlement de Police municipale, et ce dans le plus bref délai ».

— LILLE —

Venant de Zurich après 3 mois de triomphal succès La Grande Revue Internationale de Jean VALMY

JUSQU'AUX ÉTOILES

débutera samedi prochain

au REXY

Ce sera une soirée de GALA
Une soirée de GAIETE
Une soirée INOUBLIABLE

Location ouverte aujourd'hui
Prix des places (Matinée 6 à 14 fr.
Loc. Tél 40-52 (Soirée 6 à 25 fr.

ATTENTION A LA FEMME ESCROC

Depuis plusieurs jours, une jeune fille paraissant âgée de 17 ans environ d'assez corpulence, vêtue d'un manteau gris et coiffée d'un béret, se présente chez les commerçants de la Grande-Rue (notamment chez ceux installés près du canal et de la place Chaptal), à qui, elle annonce être envoyée par une personne du quartier. Elle demande qu'on lui remette des marchandises diverses, déclarant que « sa patronne » passerait dans la journée pour régler le montant de ses emplettes.

Elle renouvela ce manège dans différentes maisons de commerce et c'est ainsi que plusieurs victimes ne virent jamais venir leur... cliente. Le commissariat de police du 5e arrondissement fut mis au courant de ces faits délictueux et M. Picot, commissaire, a ouvert une enquête pour identifier la jeune coupable.

La femme-escroc est activement recherchée par le service de la sûreté.

Nous mettons la population en garde contre les manœuvres de cette dernière et les commerçants, qui pourraient être pressentis et ces derniers sont priés d'en avertir, au plus tôt, le poste de police le plus proche de leur domicile.

UNE EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

La Société Canine de Roubaix-Tourcoing, qui a son siège chez son président M. Gustave Buyssens, 377, rue de Lannoy, et qui a à sa tête, outre M. Buyssens, juge réputé, MM. Oscar Vandenhaeghen, Maurice Libbrecht, Henri Denayer, Jacques Mortagne, Jean Evrard et Carré, tous amateurs renommés, a retenu la date du 14 juin pour son Exposition internationale.

Déjà, de nombreux amateurs français et étrangers ont promis leur concours et le Comité de l'Exposition est en plein travail pour l'organisation de cette importante manifestation canine. Le C.A.C. sera décerné.

DES PRIX EXTREMEMENT BAS... des qualités toujours très belles vous sont offerts par la Maison des « 100.000-CHEMISES DE PARIS » à l'occasion de son exposition annuelle. Chemise de nuit avec broderie, 15 fr., Chemise percale extra avec 2 cols ou avec col tenant 16 fr. 50, valeur 25 fr., Chemise blanche popeline, 19 fr., valeur 26 fr., Cols : la demi-douzaine, 12 fr. SUCCURSALE de LILLE : 79 Rue Nationale. 010

RESULTAT D'ADJUDICATIONS

A l'Hôtel de Ville, a eu lieu l'adjudication pour la confection des uniformes et des coiffures du personnel municipal. Le bureau était présidé par M. Debrabander, adjoint au maire, assisté de MM. Vanoteghem et Lamarque, conseillers municipaux; Vérier, receveur municipal et Bocquet, directeur de la comptabilité générale. Les résultats suivants on été enregistrés :

Premier lot. — Habillement des concierges, gardes et cantonniers, surveillants des Halles; agents de police et employés d'octroi. Devis 15.988 fr. 25. Adjudicataire : MM. Tesse et Cie, rabais 26,80 %.

Deuxième lot. — Effets de coiffure des employés municipaux, gardes et cantonniers, du personnel de la police et du personnel de l'octroi. Devis 2.236 francs. Adjudicataire, M. Jean Dearx, rabais 10,05 %.

MALADIES DE LA PEAU

Guérison par malade chez lui

Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vers 22 heures, M. Henri Meirhaeghe concierge à l'Hôpital « La Fraternité » signalait au poste de police, qu'une femme malade se trouvait avenue Julien Lagache à proximité de l'établissement hospitalier. L'agent Faes se rendit immédiatement sur les lieux et il fit appel à M. le docteur Beaugrand qui fit admettre la patiente à l'Hôpital. Il s'agit de Mme Justine Desnet, 65 ans, ayant demeuré 55, rue Marie Buisine, mais actuellement sans domicile connu.

Cette dernière était sortie de « La Fraternité » le matin même et on croit que, par suite d'un manque de précaution elle fut frappée par le froid très vif, ce qui entraîna une rechute de sa maladie.

Perdu chien fox blanc, œil, oreille gauches noirs, taches noires sur le dos. Ramener ou écrire **2 Quai de Boulogne, Roubaix** (Près clinique Descarpentries). Bonne récompense. 3312

Sociétés et Comités

HARMONIE DU NOUVEAU ROUBAIX. — Ce soir, à 20 h., au siège, répétition pour le prochain concert du 26 janvier, à l'Hospice Barbieux.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENTI AU DEVOUEMENT. — Ce soir, jeudi, à 18 h., réunion du Comité au siège. La réunion de samedi soir aura lieu à l'Hôtel du Midi. Présence indispensable.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce jeudi 16 janvier, de 15 h. 30 à 20 h., permanence au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage, ancienne école.

JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX. — Quelques parcelles de terrain situées rue Mariot, seront prochainement distribuées à des Français, chefs de famille, chômeurs ou susceptibles d'intérêt.

Se faire inscrire au café Harmant, 65, rue Wanlin. M. Dubar, secrétaire, transmettra les demandes à la mairie. Il se chargera également, comme par le passé, du groupage des demandes de chaux et d'engrais.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi, répétition générale au siège, à 19 h. 45.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La réunion générale de fin d'année aura lieu dimanche 26, à 10 h., au siège, 68, rue du Collège.

A l'ordre du jour : compte rendu d'exercice, rapports moral et financier, tombola des assidus.

A l'issue de cette réunion, renouvellement d'un tiers de la commission : président, vice-président, commissaire.

La commission rappelle que conformément au règlement intérieur, les adhérents désirant de poser leur candidature, des vœux ou des questions qu'ils voudraient entendre discuter en assemblée générale, doivent les adresser par lettre au secrétaire Noël Sylvain, 8, rue Haugedé, Wattrelos, jusqu'au 23. Il reste bien entendu que toutes lettres arrivant après cette date, seront considérées comme nulles et non avenues.

SOCIÉTÉ CANINE DE ROUBAIX-TOURCOING. — L'assemblée générale se tiendra ce soir, à 19 h., au café de la Rotonde, rue Pierre-Motte, à Roubaix (salle du premier étage).

Au cours de cette réunion, M. Desplanque, vétérinaire, fera une intéressante causerie et M. J. Mortagne présentera l'Exposition Canine prévue pour le 14 juin. Invitation cordiale à tous.

GROUPE ARTISTIQUE « JULES GUESDE ». — En raison de la grève des tramways, il n'y a pas de répétition ce soir jeudi.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir jeudi, à 16 h. 30, répétition générale.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce jeudi, à 19 h. 30, répétition générale ; nouveaux chœurs à l'étude.

JOYEUX ACCORDEONISTES DU CUL-DE-FOUR. — Vendredi à 20 h., répétition générale, même programme au pupitre.

A 19 h., répétition pour les élèves par le sous-chef, Al. Lestienne.

Le Comité invite les jeunes gens désireux d'apprendre le clavier de se faire inscrire au local ; des instruments sont à leur disposition.

ANCIENS COMBATTANTS DES 151e ET 351e R. I. — Dimanche, assemblée au siège, café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, à 10 h. 30. Inscriptions pour le voyage d'Armentières en février. Les sociétaires sont priés de munir de leur carte de pharmacie pour l'apposition du timbre qui les rendra valables pour 1936.

Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour le paiement des cotisations.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce jeudi, à 19 h. 30, répétition des dames ; à 20 h. 30, assemblée générale ; à 21 h., répétition messieurs.

SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — **Toutes armes.** — Les sous-officiers de toutes les écoles sont invités à assister à la séance cinématographique organisée par l'Amicale de l'institution Saint-Louis, rue J.-B. Glorieux (rue Peelart) samedi, à 16 h. 30. Projection de films d'instruction prêtés par le P. M. S. et intéressant toutes les armes.

Service de santé. — Séance demain vendredi, à Bellevue, à 18 h. 30.

HARMONIE LES INTIMES. — Reprise des répétitions au siège, à 8 h. 15.

COMBATTANTS BELGES. — A l'occasion de l'inscription du 100e membre de la section de la F. N. C. d'Halluin, cette section invite cordialement tous les membres de Roubaix à leur fête de famille qui aura lieu le dimanche, à 17 h., au café de la Mairie, place de l'Eglise. Des voitures seront à la disposition des membres pour le retour à Roubaix.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION. — **Swimming Club de Roubaix.** — Aujourd'hui, à partir de 19 h. 30, en la piscine des Bains Municipaux, rue des Champs, entraînement en style, courses et water-polo.

CYCLISME. — **Union Sportive Roubaisienne** — Dimanche, deuxième sortie d'entraînement pour tous les coureurs du Club. Rendez-vous au siège, à 9 h., parcours habituel. Capitaine de route : Désiré Janssens. Sortie sous la direction de M. R. Quentin, directeur sportif du Club, ex-entraîneur et soigneur du regretté Aubert Winsingues.

M. Quentin se tiendra à la disposition des coureurs pour tous conseils.

A l'issue de la sortie, signature des licences.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — L'assemblée générale de la section roubaisienne du parti socialiste aura lieu vendredi à 19 h. à « La Paix », boulevard de Belfort. — Ordre du jour : Examen de l'ordre du jour du prochain Congrès fédéral ; Nomination des délégués à ce Congrès. La réunion commencera à l'heure précise, quel que soit le nombre de membres présents.

ETAT CIVIL

Naissances. — Françoise Dumortier, rue Léon-Marlot, 12 ; René Soete, rue Grétry, 45 ; Alain Honoré, de Tourcoing, né boulevard de Cambrai, 60 ; Michal Houzé, rue Marc-Buisine, 59 ; Monique Maes, rue de l'Ouest, 4 bis.

Publications. — René Andriaux, mécanicien, de Lens (P.-de-C.) et Hélène Pronobis, s.p., d'Avion (P.-de-C.) ; André Catrice, industriel, d'Hem, et Antoinette Dhellemmes, s. p., rue Nain, 32.

Décès. — Adélaïde Lacombles, épouse Zennevert, 66 ans, rue Henri-Carette, 50 ; Cécile Meillassoux, 58 ans, Grande Rue, 349 ; Romain Bouteca, 49 ans, rue Casimir-Perier, 11 ; Françoise Stienne, 1 an, rue des Longues-Haies, 226 ; Marie-Louise Weyn, veuve Desmet, 81 ans, rue Descartes, fort Sion, 5 ; Hector Busschaert, 66 ans, rue Voltaire, 103, c. du vieux beau chêne, 2.

Pompes Funèbres Gle, 40, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

REMERCIEMENTS

Monsieur Léonard LALLEMAND, ses Enfants et toute la Famille remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux Funérailles de

Madame LALLEMAND

et celles qui, empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 35.904

Mme Veuve Rémy DEBAENE, M. et Mme COUPEZ-DEBAENE et toute la Famille, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de Monsieur **Rémy DEBAENE**, imprimeur à Renchin, remercient sincèrement les Anciens Combattants et, toutes les personnes ayant assisté aux obsèques ou qui, empêchées leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 35.906

WATTRELOS

LE FEU DANS UN MAGASIN

Hier vers 17 h., un incendie s'est déclaré dans un magasin contenant des pommes de terre et appartenant à M. Honoré Verwaert, place du Beau Chêne.

Les pompiers de Roubaix alertés furent bientôt sur les lieux sous le commandement du lieutenant Crépin.

Rapidement les sapeurs sortirent un camion automobile qui menaçait de flamber et se rendirent maîtres du feu un peu de temps.

Grâce à la promptitude des secours les dégâts sont peu élevés et peuvent être évalués à 3 ou 4.000 francs.

Il semble que le sinistre ait été occasionné par le mauvais fonctionnement d'une cheminée.

Sous-officiers de réserve. — Aujourd'hui, le Cercle sera ouvert à partir de 19 heures. Commissaires de service : MM. E. Wavrelle, J. Bauchard, A. Caliens.

Les inscriptions pour le tournoi de manille seront reçues par les commissaires de service, ainsi que par Daniel Lambert.

Probité. — M. Cyrille Vandenbon, âgé de 43 ans,